





Bordeaux, le 30 mars 2020

Coronavirus: point de situation

Opération #Renforts-Covid : une plateforme de mise en relation entre volontaires et établissements ayant besoin de renfort au sein de la Nouvelle-Aquitaine

Etudiants, professionnels, actifs ou retraités, mobilisez vos compétences pour venir en renfort du système de santé. Grâce à l'application medGo, vous pouvez dès à présent vous porter volontaires pour apporter votre aide face à l'épidémie de Covid-19.

Pour faire face aux tensions en ressources humaines que pourrait occasionner la gestion de l'épidémie de Covid-19 dans les établissements de Nouvelle-Aquitaine, l'ARS a souhaité mettre en place un dispositif d'appel à volontaires, afin de renforcer les équipes de professionnels de santé : la plateforme www.renfort-covid.fr

Ce dispositif est déployé dès aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine auprès de tous les établissements de santé et des structures prenant en charge des personnes âgées.

Certains métiers et compétences sont particulièrement recherchés :

- Médecins : urgences, médecine générale, téléconsultation, anesthésie, réanimation, soins palliatifs, gériatrie,
- Chirurgiens,
- Infirmiers : généralistes hors gériatrie, gériatrie, réanimation / soins intensifs, soins palliatifs, urgences, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire,
- Aide-soignants: généralistes hors gériatrie, gériatrie, réanimation/soins intensifs, soins palliatifs, urgences,
- Brancardiers,
- Conducteurs ambulanciers,
- Agents et employés de service hospitalier,
- Manipulateurs radio,
- Pharmaciens,
- Préparateur en pharmacie.

Une plateforme simple et efficace qui met en relation ceux qui veulent aider avec ceux qui ont besoin de renfort

La plateforme www.renfort-covid.fr propose une double entrée :

- D'un côté, les personnes travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé peuvent **proposer leur aide** aux équipes soignantes sur la plateforme en laissant leurs coordonnées, leurs compétences ainsi que leur zone de mobilité,
- De l'autre côté, les établissements renseignent leurs besoins actuels.

La plateforme mettra ensuite en relation les volontaires et les établissements via la collecte d'informations. Les personnes volontaires seront notifiées par les établissements de leur zone.

Volontaires et établissements de Nouvelle-Aquitaine, rendez-vous sur <u>www.renfort-covid.fr</u>

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec 88 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 29 mars, ce qui porte le total à 1 608 cas confirmés dans la région depuis le début de l'épidémie (Pour rappel, ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville).

- 658 personnes sont actuellement hospitalisées (1)
- 182 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs (1)
- 277 personnes sont sorties guéries de l'hôpital depuis le début de l'épidémie (1)
- Depuis le début de l'épidémie, on déplore 72 décès (1) parmi les personnes hospitalisées.

(1) Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 30/03 à 14h

Conduite à tenir

Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :

- ▶ Restez à domicile
- Evitez les contacts
- Appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet (vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation)

Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :

- Appelez le 15
- Ne vous déplacez surtout pas chez votre médecin ou aux urgences

Coronavirus : comment limiter la propagation du virus pour se protéger soi et les autres ?

L'action de tous est indispensable pour freiner la propagation du virus. Des gestes simples et de bon sens doivent être adoptés par tous pour préserver sa santé et celle de son entourage :

- > Se laver les mains très régulièrement,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- Utiliser des mouchoirs à usage unique,
- > Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades,
- Demeurer à au moins 1 mètre d'autrui,
- Rester chez soi
- Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :
 - Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible,
 - Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés,
 - Se rendre auprès d'un professionnel de santé,
 - Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables, ou pour un motif familial impérieux, dûment justifié, à la stricte condition de respecter les gestes barrières,
 - Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)

La source de référence pour des informations fiables sur la situation :

Site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Contact presse:

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60 ars-na-communication@ars.sante.fr